



Ligue Francophone Belge de Baseball & Softball asbl

Siège social : 12 Rue des Prémontrés - B4000 LIEGE

Numéro d'association : 162988 - Numéro d'entreprise : 434456664

Tél. : 0496/906646 - Fax : 04/237 91 51

bureau@lfbbs.be Site Internet : <http://www.lfbbs.be>

Mons, le 14 mars 2018

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LFBBS

Louvain-la-Neuve Le 09/03/2018

Rapport de Sébastien Murer (Secrétaire).

Administrateurs présents : Jérôme Legris, Sébastien Murer, Benjamin De Smet, Diane De Caritat, Laura Bailly.

Administrateurs excusés : Christine Van Eyck, Marc De Saedeleer, David Legrain, Jean-Michel De Rede.

Clubs présents ou représentés : Andenne Black Bears, Binche Guardians, Braine Black Rickers, Brussels Kangaroos, Liège Rebels, Louvain-La-Neuve Phoenix, Namur Angels, Seraing Brown Boys, Silly Devil Rays.

Clubs absents : Jemeppe-sur-Meuse White Skarks, La Louvière Snarling Wolves, Marche Crack's, Mons Athletics, Tournai Celtics.

Invités présents : Jérôme Sana, Johane Wirtgen, Olivier De Greve.

Début de l'assemblée générale à 20h00

01 - Vérification des pouvoirs des membres effectifs :

Le quota de présence permet de prendre et d'acter les décisions liées aux points de l'Ordre du Jour de cette assemblée générale.

02 - Allocution du président :

Le président, Jérôme Legris, remercie les clubs d'être présents et il présente brièvement l'ordre du jour.

Il rappelle les actions mise en place depuis le renouvellement du Conseil d'Administration en mai 2017 :

- Mise en ordre administrative (banque, CFWB, ROI)
- Démarrage d'une réflexion sur le Plan Stratégique (approche projet)

Il sensibilise également les membres à quelques thématiques au niveau de la sécurité :

- RC administrateur,
- DEA (contrôle, maintenance et formation),
- Encadrement des équipes jeunes (extraits de casier judiciaire).

Le Président remercie l'encadrement dans les clubs, les bénévoles et les cadres LFBBS.

03 - Rapport du secrétaire :

Le Secrétaire souhaite la bienvenue au deux nouveaux clubs, le club de Mons Baseball & Softball Clubs et le club des White Sharks de Jemeppe-sur-Sambre.

Il demande à chaque club de ne pas tarder à encoder ses licences.

Sébastien Murer sollicite également tous les membres à transmettre les informations (résultats de matchs, événements, ...) à notre responsable communication, Benjamin De Smet, afin qu'il puisse communiquer un maximum au niveau des médias.

Le Secrétaire rappelle que la Ligue est toujours à la recherche d'administrateurs pour la FRBBS, le CUS et la DISCOM et explique l'impact négatif que le manque de représentation peut engendrer pour la Ligue et ses membres.

04 - Rapport du trésorier :

Étant donné l'absence du trésorier, le Président, Jérôme Legris, présente l'état des comptes de la LFBBS.

Il explique que les comptes sont en ordre et que nous avons effectué un changement d'agence bancaire.

05 - Rapport du vérificateur aux comptes :

Le vérificateur aux comptes a remis son rapport dans lequel il met en exergue la bonne gestion de la ligue.

06 - Approbation des comptes 2017 et décharge des administrateurs :

Les comptes annuels de 2017 présentés suivant le modèle de comptabilité annexé à l'arrêté du gouvernement du 17 novembre 2011 fixant le modèle de comptabilité des fédérations sportives, sont approuvés par les membres effectifs et il n'y a pas d'objection à la décharge des administrateurs.

07 - Élections :

A) Aucun administrateur n'est démissionnaire.

B) Les élections concernent Christine Van Eyck et Sébastien Murer qui sont administrateurs sortant et rééligibles. Suite aux votes des clubs, les deux candidats obtiennent la majorité des voix et sont donc réélus.

C) A noter qu'aucune candidature spontanée au poste d'administrateur de la LFBBS n'a été soumise.

D) A noter qu'aucune candidature spontanée au poste d'administrateur de la FRBBS n'a été soumise.

08 - Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'assemblée générale 2018:

David Delvenne du club des Black Bears d'Andenne se porte volontaire pour être vérificateur aux comptes pour l'assemblée générale 2019.

09 - Présentation et approbation du budget 2018:

Le budget 2018 est présenté à l'assemblée et se trouve en annexe. Celui-ci est approuvé par les membres effectifs.

10 - Fixation de la cotisation annuelle 2018:

La cotisation annuelle a été votée à un (1) euro par club pour l'année 2018.

11 - Examen des propositions de modification des statuts :

Nous n'avons pas reçu de proposition de modification des statuts.

12 - Interpellations :

Nous n'avons pas reçu d'interpellation.

Fin de l'assemblée générale : 20h40



Sébastien Murer
Secrétaire